

Affaires de Russie.

Pro Memoria

16 février 1922.

Ce matin, à 10 heures, M. le Conseiller national Belmont s'est annoncé auprès de moi et m'a prié de le recevoir. Je l'ai reçu en lui communiquant que je n'avais à mon regret que peu de temps pour me tenir à sa disposition.

M. Belmont m'a fait les déclarations suivantes:

Il affirme qu'il est chargé par le Gouvernement de Moscou et aussi par le Gouvernement de l'Ukraine de me faire savoir :

- 1^o que les deux gouvernements en question ont un intérêt à entrer en pourparlers commerciaux avec la Suisse avant la Conférence de Gênes;
- 2^o que le gouvernement de Moscou serait disposé à conclure avec la Suisse un arrangement analogue à celui qu'il a déjà conclu avec la Norvège ;
- 3^o que le même gouvernement accorderait à la Suisse tous les avantages qu'il est disposé à accorder ou qu'il aurait déjà accordés aux gouvernements de l'Entente.

M. Belmont ajoute - spontanément - qu'il m'écrira prochainement pour me renouveler les déclarations susdites et que si la Suisse avait des difficultés à laisser venir en Suisse même une délégation soviétique, il serait utile de charger notre Légation à Berlin d'entrer en pourparlers avec la mission soviétique accréditée dans la même Ville,

Je me suis borné à prendre acte de ces communications sans me prononcer à leur égard, en disant cependant que je les aurais transmises au Conseil fédéral dans une prochaine séance.

sig. Motta

